



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Avis de Paiement Forfait de post-stationnement (FPS)

CAHORS

ANUTAI
Agence Nationale
d'Assèment Autorisé Stationnement

Numéro de l'avis de paiement :

21460042100017 25 9 358 027 002

Clé

57

LA POSTE

Z44

137910 72509 18122

1/ 2 1 164

SD : 865021351239932



Date d'envoi de l'avis de paiement :
31/12/2025

M CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est à votre nom a stationné le **24/12/2025** sur le territoire de **CAHORS** sans que soit réglée totalement la redevance de stationnement prévue. A ce titre, vous êtes redevable d'un forfait de post-stationnement (FPS) dont le détail est décrit ci-dessous.

Etablissement de l'avis de paiement du forfait de post-stationnement

COLLECTIVITÉ AYANT INSTITUÉ LA REDEVANCE

Nom de la collectivité :
CAHORS

Autorité dont relève l'agent assermenté :
CAHORS-TPV
CS 82064
33071 BORDEAUX CEDEX

N° d'identification de l'agent assermenté :
027

INFORMATIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT

Date et heure de constatation de l'absence ou de l'insuffisance de paiement immédiat de la redevance :
Le 24/12/2025 à 09h29

Lieu:
43 RUE GEORGES CLÉMENTEAU
46000 CAHORS
44.4457712 1.4422518 0.0

N° d'immatriculation du véhicule :
BK-334-GS

Marque du véhicule :
PEUGEOT

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENVOI DE L'AVIS DE PAIEMENT

Date d'envoi de l'avis de paiement :
31/12/2025

Identité et adresse du redevable :
M CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

Le montant du FPS dû est égal à : 22 euros.

Ce FPS a cessé de produire ses effets le **24/12/2025 à 14h59**. A partir de cette heure, vous pouvez être redevable d'un nouveau FPS si vous avez continué à stationner au lieu indiqué.

« Signé »

Numéro de l'avis de paiement : 21460042100017 25 9 358 027 002 Clé 57

Pour plus de renseignements sur cet avis et vos démarches, appelez le 0806 607 145 (prix d'un appel local).

MODALITÉS DE PAIEMENT ET CONTESTATION

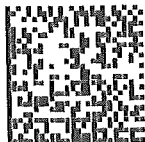
Comment régler votre FPS ?

Vous devez régler votre FPS auprès de la Direction Générale des Finances Publiques aux coordonnées figurant ci-dessous. S'il vous est demandé, le numéro de télépaiement de votre FPS est le suivant :

21460042100017 25 9 358 027 002 Clé 57



Païement par smartphone ou par Internet



Scannez le flashcode ci-contre ou saisissez l'URL suivante dans le navigateur de votre smartphone : www.stationnement.gouv.fr



Païement par téléphone (serveur vocal interactif)

Par carte bancaire au 0806 20 30 40 (numéro non surtaxé).



Païement par courrier

Par chèque libellé en euros à l'ordre du Trésor public (adresse mentionnée sur la carte de paiement). Joignez la carte de paiement ci-dessous pour servir de référence sans l'agrafer ni la coller. Envoyez le tout dans l'enveloppe retour à affranchir. **Ne joignez aucun autre document.**



Païement au guichet d'un centre des finances publiques

Uniquement par carte bancaire, muni du présent avis.



Païement chez un buraliste ou partenaire agréé*

En lui présentant le flashcode se trouvant sur la carte de paiement ci-dessous
* identifié par le logo ci-contre, liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



ATTENTION

Date limite de paiement de votre FPS : 07/04/2026

En cas de non-paiement ou de paiement insuffisant à cette date, un titre exécutoire assorti de la majoration prévue à l'article R. 2333-120-16 du code général des collectivités territoriales sera émis à votre encontre. Cette majoration est fixée à 20% du montant du FPS impayé sans pouvoir être inférieure à 50 euros.



CARTE DE PAIEMENT

Date de l'avis : 31/12/2025

M. CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

2200

*



CENTRE D'ENCAISSEMENT
TSA 69089
35908 RENNES CEDEX 09

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

543219000176 93000832593580270020350401956806

2200

